



Notre commune est concernée par les **risques industriels majeurs** Que faire en cas d'accident ?



risques industriels majeurs

**les bons
ré-
flexes**

www.lesbonsreflexes.com



L'ALERTE SONORE
Sirène à son modulé
durant 3 fois 1minute 41 coupé par
des espaces de 5 secondes.

À FAIRE



Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche

Fermez les portes, les volets et les fenêtres. Si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation et la climatisation, installez-vous dans une pièce sans fenêtre. Même si l'isolation n'est pas totale, ces réflexes sont les plus efficaces. En cas d'explosion, ces mesures vous permettent d'être protégé d'un éventuel nuage toxique. Ne restez pas à côté des vitres, vous risqueriez d'être atteint par des éclats de verre.



Ecoutez la radio et respectez les consignes

France Bleu, France Inter ou France Info. Ces radios vous délivrent des informations sur la nature du risque, les consignes spécifiques et l'évolution de la situation. D'autres moyens peuvent être utilisés : véhicule d'alerte, système téléphonique...

À NE PAS FAIRE



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Ils seront mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.



N'appellez pas

Le réseau téléphonique doit rester disponible pour les services de secours. Ne répondez qu'aux appels des autorités.

Consignes complémentaires

Évitez toute flamme ou étincelle. Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident ou à proximité, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.

FIN D'ALERTE
Sirène à son continu
30 secondes. Vous pouvez sortir,
pensez à aérer les locaux.



www.lesbonsreflexes.com